

senlissemag'

DANS CE
NUMÉRO :

04

Le budget

12

L'Assemblée des
Jeunes à l'honneur

16

La course cycliste
Paris-Nice en images



senlissemag'
n°136
Avril 2021

Bulletin municipal de
la commune de Senlisse
www.senlisse.fr



02	Agenda	13	Ailleurs c'est ici
03	Le mot du maire	14	Vie municipale
04	FOCUS : le budget	16	Vie sociale
08	Urbanisme	19	Rencontre avec notre doyenne Simone Duffoug
09	Aménagement & sécurité	20	Numéros utiles
12	Assemblée des Jeunes		



C'est avec grand plaisir que je vous présente ce nouveau numéro de SenlisseMag', un numéro dense qui démontre la forte activité de votre équipe municipale. Vous découvrirez vos actualités locales en cette période difficile que nous continuons de traverser, avec entre autres et au fil des pages :

- Le budget 2021
- Un point sur la vaccination liée à la COVID-19
- Un retour sur la course Paris-Nice qui a traversé Senlisse
- Une rencontre avec notre doyenne, Madame Duffoug.

Oui, notre équipe municipale est toute entière au travail, mobilisée pour les nombreux projets de notre mandature. Avec comme mot d'ordre de travailler collectivement, nous avançons par exemple dans l'embellissement de notre commune avec de nouveaux espaces fleuris ou aménagés avec des bancs bien utiles pour ceux qui aiment profiter de notre si jolie commune. En équipe, nous progressons sur les aménagements et la sécurité et nous ne ménageons pas notre peine sur ce sujet : mobilisation de la presse, de la télévision et des pouvoirs publics sur le sujet des nuisances routières. L'installation d'un radar méduse à Senlisse est déjà une preuve de notre pugnacité à obtenir des résultats, pas à pas et en se battant contre vents et marées. Vous lirez dans ce numéro un point complet sur le sujet.

Lors du dernier conseil municipal auquel vous êtes toujours les bienvenus et où je vous aimerais plus nombreux, j'ai officialisé notre souhait d'acquérir le terrain de près de 4 hectares à Garnes appartenant à la famille de Luynes pour en faire un parc arboré avec un verger et un potager participatif. Parfaitement en phase avec notre ambition pour Senlisse, ce projet revêt encore plus d'intérêt au moment où les promoteurs s'intéressent de plus en plus à notre commune et à notre vallée.

Mais, parfois, c'est plus difficile, plus long, lorsque l'individualisme et les intérêts personnels s'affirment et brident nos actions... J'ai entendu ici et là quelques élucubrations, certainement un manque de communication de notre part... Non, il ne s'agit pas de faire un parking pour bus, ni une aire de stationnement... Appuyés et aidés par le Parc Naturel Régional (PNR) sur ce sujet, nous dessinons Senlisse pour demain, bien dans sa ruralité pour vous et avec vous.

Alors oui, nous avançons et vous allez pouvoir le constater. Pour finir, c'est un immense plaisir que de voir naître sous notre mandature une assemblée des jeunes. Une superbe occasion d'avoir, qui sait, la relève de demain à nos côtés ! Bravo à eux pour leur enthousiasme et bon vent pour leurs actions à venir.

En attendant des jours meilleurs, je vous espère en pleine forme, et attends avec impatience nos moments d'échanges, de rencontres et de partage.

Portez-vous bien.

Bien à vous.

Votre maire, Claude BENMUSSA

Un calendrier perturbé

Agenda

Tous les événements et manifestations sont annulés ou reprogrammés à tour de rôle. Soyons patients et courageux pour retrouver tous nos moments de convivialité en toute sécurité.

Dates à noter :
Élections régionales et départementales
20 et 27 juin 2021

État civil

Naissances

Louis TREBES le 12 février 2021
Albert le 26 mars 2021

Décès

Madame Micheline BARRÉ
Madame Hélène LECOCQ
le 29 janvier 2021
Madame Jacqueline PETIT
le 18 février 2021

Votre mairie

- 13 rue de Cernay
78720 Senlisse
- 01 30 52 50 71
09 62 31 33 50
Fax : 01 30 47 50 96
- mairie.senlisse@orange.fr
- www.senlisse.fr
- Ouverture au public :
mercredi 16 h - 19 h
samedi 10 h - 12 h
Permanence des élus :
samedi 10 h - 12 h

SenlisseMag' n° 136
Avril 2021
Bulletin municipal de Senlisse
ISSN2608-2950
Directeur de la publication : C. Benmussa
Coordination : A. Leroy
Rédaction : Commission Communication
Photos : A. Leroy, L. Bounatirou, D. Leroux,
D. Réau, M. Thibault, R. Garnot, MP. Tavares
Conception graphique : effet-immediat.com

Tenez-vous informé de l'évolution de la situation à travers les publications de notre site internet :
www.senlisse.fr





Comptes 2020

+ 115 591 €
excédent de
FONCTIONNEMENT cumulé

L'exercice 2020 présente un excédent de fonctionnement de 51 065 €, auquel s'ajoute un excédent cumulé fin 2019 de 64 526 €.

C'est donc avec un excédent de fonctionnement cumulé de 115 591 € au 31 décembre 2020 que nous démarrons l'année 2021.

Le bénéfice de fonctionnement 2020 s'explique par l'annulation de dépenses liées à des événements qui n'ont pas pu avoir lieu compte tenu des conditions sanitaires : vœux du maire, repas de l'amitié ; et par de réelles économies (voirie, électricité, gaz). Les recettes supérieures au budget de 8 000 € expliquent également cet excédent (redevance d'occupation des sols, taxes additionnelles au droit de mutation...).

- 37 743 €
déficit d'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissements pendant l'année 2020 ont été limitées à 125 111 € du fait de la période électorale et de la crise de la COVID-19.

Les principales dépenses ont été consacrées au préau de l'école pour 63 000 € et à l'aménagement des jeux pour enfants du terrain de sport pour 26 000 €, ainsi que d'autres investissements comme le défibrillateur, la rampe d'accès à la mairie, le toit de l'église, la réfection des WC de la garderie de l'école, des marquages au sol pour le stationnement...

Les recettes d'investissements hors utilisation des excédents se sont élevées en 2020 à 54 383 € avec principalement des subventions pour 21 000 € et des taxes (TVA et taxe d'aménagement) pour 34 000 €.

Le déficit d'investissements dans les comptes de 2020 est de - 37 743 € après utilisation d'une partie de l'excédent de fonctionnement pour 32 983 €.

Le déficit d'investissements 2020 sera financé par les excédents de fonctionnement fin 2020.

< 300 € par habitant C'est le montant de l'endettement par habitant fin 2020. Cet endettement est comparable aux petites communes voisines, ... et bien inférieur à la moyenne nationale.

C'est quoi le fonctionnement et l'investissement ? Définitions !

Fonctionnement

En dépenses : tout ce qui sert à pourvoir aux besoins vitaux de la commune au quotidien pour pouvoir fonctionner : achat de fournitures, prestations de services, électricité, chauffage des bâtiments publics, assurance, entretien des bâtiments, des rues, des trottoirs, rémunération des employés municipaux, subventions aux associations, banquets et frais divers. > **annuel récurrent.**

En recettes : impôts et taxes, redevances occupation des sols et services, loyers, dotations, etc.

Investissement

En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses liées à l'équipement, la construction de nouveaux bâtiments communaux, le renforcement des réseaux : routes, éclairage public, eau, assainissement, aménagement de terrain de sport, etc. Ces composantes ont un **caractère d'actif immobilisé non récurrent** et sont décidées directement par le conseil municipal. Cela forme le patrimoine communal.

En recettes : les emprunts, les dotations et subventions d'état, départementales, de la région, du PNR...

Budget 2021

Un budget marqué par la crise sanitaire et le lancement des projets d'investissements de la mandature

L'ensemble des dépenses d'investissements 2021 sera financé à hauteur de 278 387 € par des subventions du département, de la région, du PNR, Enedis et télécom.

Retrouvez ici l'ensemble du **financement des investissements pour 2021.***



0 %

Compte tenu du contexte sanitaire, économique et social difficile, **le conseil municipal à l'unanimité a décidé de ne pas augmenter en 2021 les taux des taxes communales.**

362 967 €
dépenses d'investissements
BUDGET 2021

Le budget d'investissements 2021 reflète le début des grands projets promis pour notre mandature. La totalité des dépenses d'investissements hors financement du déficit 2020 s'élève à 362 967 € :

- La salle communale polyvalente phase 1 130 000 € financée à 70% par le département en abondement du contrat rural
- Le solde du préau 17 000 €
- L'insonorisation de la cantine pour 5 000 €
- La remise en conformité du paratonnerre de l'église pour 10 000 € ainsi que la réparation des voûtes intérieures pour 15 000 €
- Des travaux de câblage informatique, électricité et peinture pour la mairie pour 22 000 €
- Des aménagements routiers et de sécurité pour 76 000 €
- Du matériel et outillage pour 6 000 €
- Du matériel informatique pour 4 000 € (PC école)
- La réfection des logements sociaux pour 7 000 €
- Du mobilier urbain pour 7 000 € (bancs, poubelles, nichoirs à mésanges, arceaux à vélo, auvent pour défibrillateur)
- Réseau d'éclairage en LED pour 10 000 €.

financement

L'ensemble de ces investissements (sur 2020/2021) sera en grande partie financé par le **contrat rural obtenu pour 3 ans** auprès du département et de la région, avec un financement à 70% au global, par les **subventions du département** (dont le dispositif Yvelines Plus pour la salle communale, 70%), de la région et du PNR.

Dès juin 2021, nous allons pouvoir commencer à récupérer des subventions sur travaux d'investissements réalisés en 2019/2020.

Après utilisation des excédents de fonctionnement des années antérieures, un emprunt de 40 000 € a été inscrit pour équilibrer ce budget d'investissements 2021.

Fin 2020, notre endettement n'est que de 146 000 € (dont 130 000 € d'emprunt pour l'assainissement du bourg de Senlis) soit **moins de 300 €** par habitant. Cet endettement est comparable aux petites communes voisines et bien inférieur à la moyenne nationale.

Nos finances nous permettent donc de réaliser les principaux projets que nous vous avons proposés pour cette mandature.

Découvrons en détail le budget 2021 voté !



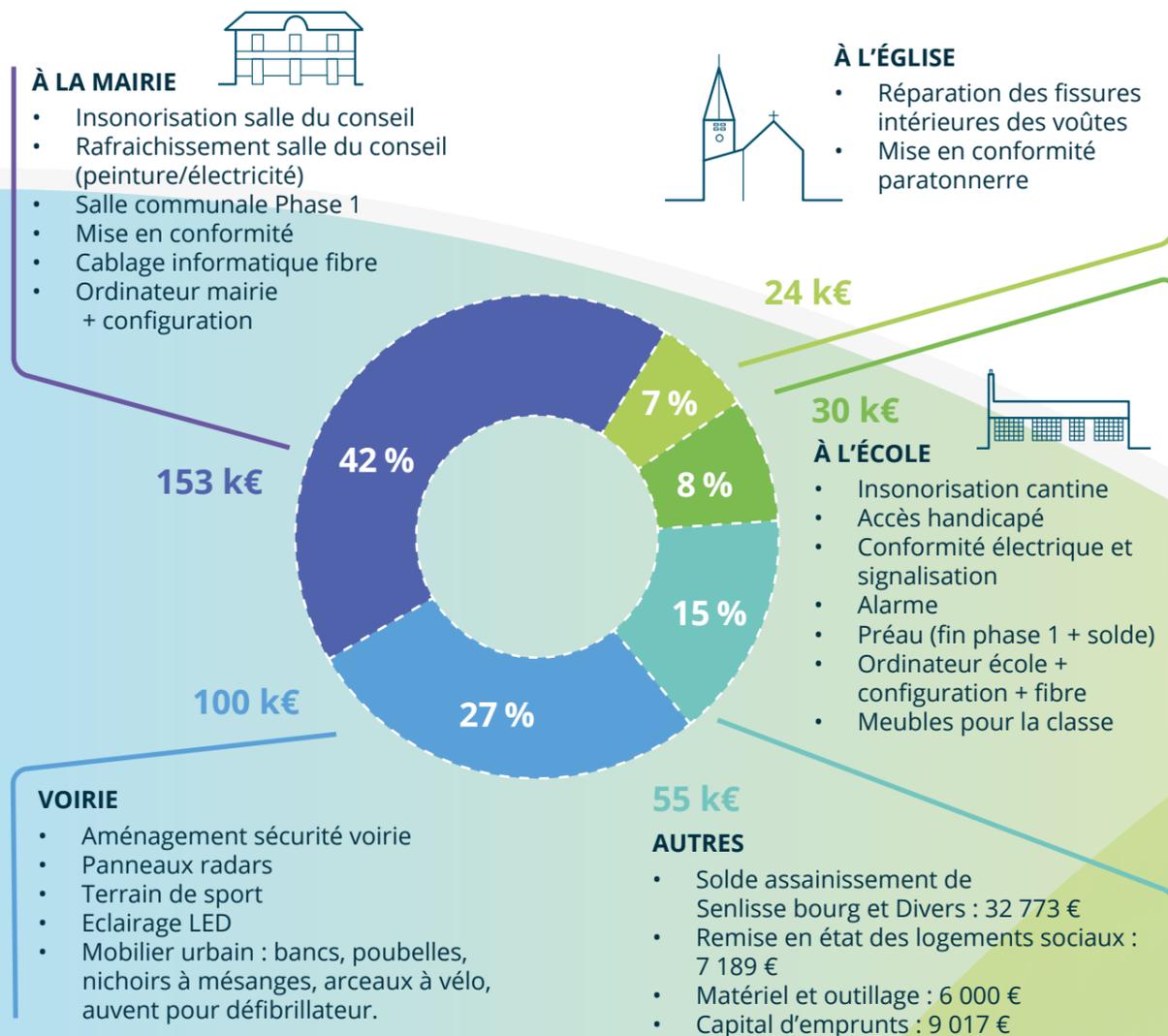
FOCUS : le budget

Budget d'investissement 2021

dépenses

Le début des **grands projets** promis pour notre mandature !

Retrouvez ici le budget 2021 voté par le conseil municipal.



Total des dépenses d'investissement prévues en 2021 : 362 967 €*

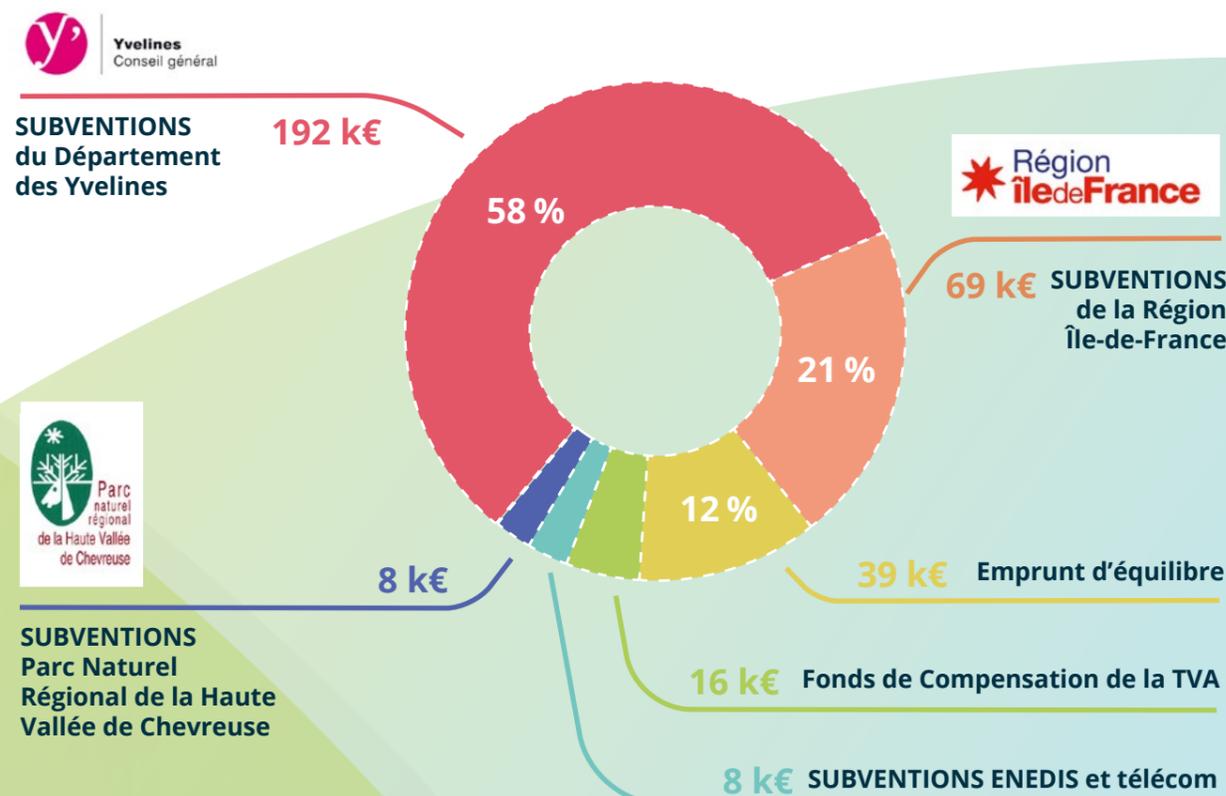
Budget d'investissement 2021

recettes

Des beaux projets pour un **investissement** en grande partie **subventionné**

L'ensemble des projets à réaliser en 2021 représente 362 968 €, subventionnés par le Département, la Région et le PNR, à hauteur de 278 387 €. Retrouvez ici l'ensemble des **subventions programmées pour 2021**.

Total des subventions : 278 387 €



* : chiffres hors reports et comptes spéciaux



autorisation de travaux rappels utiles

par Marie-Philomène TAVARES

• La durée de validité d'une autorisation de travaux compte à partir de la notification de la décision pour une période de 3 ans avec possibilité d'être prolongée 2 fois un an.

ATTENTION une autorisation de permis de travaux devient caduque si elle n'a jamais fait objet de déclaration d'ouverture pendant 3 ans à partir de la date de la notification de la décision.

• La mairie dispose de 3 à 5 mois pour contrôler les travaux et leur conformité après avoir reçu la déclaration d'achèvement.

• Nous vous rappelons que la déclaration d'ouverture du chantier et la déclaration d'achèvement des travaux sont obligatoires.



Ces 2 documents, déclaration d'achèvement de travaux et déclaration d'ouverture de chantier sont accessibles sur la page Urbanisme du site communal : www.senlisse.fr/votre-municipalite/urbanisme-et-travaux/



Photo M. Thibault



des travaux à votre service

par Marc THIBAULT

Depuis juillet 2020, les actions suivantes ont été réalisées :

- 1^{ère} quinzaine d'août 2020 : mise en place des **jeux** pour nos plus jeunes au parc des sports
- Fin d'été : travaux de **finition du chantier préau** 1^{ère} phase
- Début septembre : installation d'une **main courante** derrière la mairie
- Automne : queue de chantier **enfouissement**
- Hiver : **rue du moulin d'Aulne** : chantier dégâts des eaux liés à la tempête Bella et aux précipitations précédentes, cavité créée par l'effondrement du réseau souterrain des eaux pluviales (dalot) entraînant une rupture d'une canalisation d'eau potable
- Fin 2020 : mise en place d'un **distributeur de pain** au parc des sports
- Début 2021 : **plantations** et mise en place d'arbustes sur les 2 terre-pleins du parc des sports.

Pour l'ensemble de ces travaux, n'oublions pas le volet administratif qui nécessite la mise en œuvre et la diffusion d'actes et documents (autorisations, arrêtés municipaux, information de nos habitants voisins, et autres administrations, etc.)

Merci à Corinne et Claire pour leur aide efficace et précieuse en ce domaine.

La vie quotidienne de chaque Senlissois, 24 h sur 24, fait appel à l'ensemble des services proposés par la commune : eau potable, éducation de nos enfants (école), services administratifs (mairie), énergie (électricité/gaz), éclairage public, assainissement, espaces verts, traitement des eaux pluviales, routes et chemins (trottoirs, sécurité, nuisances), etc. Ces services nécessitent évidemment infrastructures et réseaux.

L'ensemble des moyens associés à ces services, fait l'objet d'une attention permanente de la part de notre agent communal, de nos entreprises partenaires ou délégataires et de vos élus afin que ce fonctionnement soit, pour chaque Senlissois, le plus discret et le plus performant possible.

Plusieurs de ces réseaux ou services sont « mutualisés » à travers des syndicats intercommunaux (ex : SIERC* pour l'eau potable, SIAHVY** pour l'assainissement) ou délégués à de grandes entreprises.

Grâce à sa polyvalence, **Gilles Huppe** (notre agent territorial) assure l'entretien de notre commune : espaces verts, trottoirs, équipements de surface du réseau d'eaux pluviales, entretien des ouvrages de régulation des eaux de ruissellement, dépannage et entretien de nos bâtiments publics, sans oublier les petits travaux d'entretien de voirie et occasionnellement le salage de nos routes verglacées ou enneigées.

Pour des travaux de plus grande envergure, la commune fait appel à des entreprises (travaux routiers, travaux d'importance dans nos bâtiments, etc.) ou donne délégation.

* Syndicat des Eaux de la Région de Cerray-la-Ville
** Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette



avec l'arrivée du printemps et des beaux jours de nouvelles installations à Senlisse

par Dionisia LEROUX

DES BANCS

Avec l'arrivée des beaux jours, quoi de mieux que de prendre quelques instants pour admirer le paysage ? **4 bancs** ont été installés dans Senlisse. Vous les retrouverez en bas du chemin de Malvoisine, près du moulin d'Aulne, rue de la cour Senlisse et place verte. De quoi profiter d'une pause bien méritée après de belles promenades.

En complément, pour préserver la propreté de notre village, de nouvelles poubelles et des distributeurs de sacs à crottes pour nos amis les animaux vont être installés. Les poubelles seront à proximité des bancs, les distributeurs de sacs à crottes : place verte et place de l'église.



Photo D. Leroux

DES NICHOURS

Dans le courant du mois d'avril, avec le soutien du PNR, notre commune sera dotée de **nichoirs à mésanges**. Prédatrices des chenilles processionnaires présentes dans les résineux et les chênes environnants, les mésanges permettront de lutter efficacement et de manière naturelle contre ces invasions. La chenille processionnaire est dangereuse pour l'homme et pour nos animaux de compagnie.

Par la suite, nous projetons également l'installation de nichoirs spécifiques pour les hirondelles. Ces oiseaux migrateurs acrobates n'auront de cesse de nourrir leurs petits et reviendront naturellement sur le lieu qui les a vu naître. Aidons les hirondelles à s'installer durablement !



Des nichoirs à mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires



Photos A. Leroy



Les aménagements d'embellissement de notre village ont commencé avec **Gilles Huppe**, notre agent communal.



Et le terrain de sport où en sommes-nous ?

Interview de Delphine RÉAU et Lauri BOUNATIROU réalisée par Arnaud LEROY le 3 avril 2021

Arnaud : Bonjour Delphine, bonjour Lauri. Concernant le projet pour le terrain de sport, pouvez-vous nous faire un point ?

Lauri : Oui, nous avons commencé à travailler il y a déjà plusieurs semaines. La période liée au COVID-19 ne facilite pas les échanges, ce qui nous a conduit à une méthodologie de travail la plus efficace possible afin de nous permettre de gagner en agilité.

Delphine : En effet, il est difficile, compte tenu des contraintes sanitaires actuelles, de se réunir en présentiel même si nous avons à cœur que ce projet aboutisse dès que possible.

Arnaud : Donc vous travaillez en binôme ?

Lauri : Nous avons monté un groupe de travail qui associe des élus et des habitants que l'on pourrait qualifier de 'réfèrent' en la matière. Élodie la Présidente de la SLSG, Jean-Marc, qui a une bonne connaissance des infrastructures sportives dans la commune où il travaille.

Delphine : Ce travail préalable nous permet de 'défricher' le terrain en observant les infrastructures actuelles des communes alentours, tout en restant attentifs aux besoins du plus grand nombre en matière d'activité physique. Je mets aussi mon expérience de sportive au service de notre commune tout comme Tiziano Puppini pour la partie aménagement. Puis, nous travaillerons avec la commission à laquelle nous présenterons les meilleures pistes pour finaliser ce projet.

Lauri : Jean-Marc nous a, par exemple, aidés en nous conseillant sur les meilleures entreprises du secteur,

panel que nous avons élargi avec l'installateur des jeux pour enfants réalisés pour la rentrée de septembre dernier. Delphine à raison, cela nous permet d'avoir un retour d'expérience fort et de ne pas partir avec n'importe qui et n'importe comment.

Arnaud : Avez-vous une idée d'un planning ?

Lauri : Nous espérons bien que d'ici la fin d'année nous aurons au moins une partie de l'aménagement de réalisé ! Il faudra aussi impliquer l'Assemblée des Jeunes.

Delphine : La planification est impérative si nous voulons avancer et réaliser ce bel espace sportif. Lorsque la commission aura pris connaissance et amendé les propositions retenues, nous consulterons les jeunes. Leur avis est primordial pour l'aménagement de ce terrain. Toutefois, il nous faudra rester pragmatiques quant à l'utilisation future des équipements afin d'être au plus près des réalités de notre commune. En effet, cet espace dédié au sport permettra à toutes les catégories d'âge de se retrouver sur un même lieu avec des infrastructures adaptées à tous. Nous souhaitons que ce lieu inspire l'échange, le partage intergénérationnel et la convivialité bien sûr !

Lauri : À nous de remettre en route le terrain de boules, d'initier une nouvelle dynamique pour le terrain de tennis sous-utilisé mais également pour la surface dédiée au basket. Quoiqu'il en soit les premières pistes donnent envie !

Arnaud : Merci à vous deux.



Un défibrillateur et des formations

L'installation du défibrillateur a eu lieu en décembre dernier sur le mur de la mairie à proximité de l'entrée. Un fléchage facilite son accès et il est disponible 24/7. Le saviez-vous ?

► À la différence des pays nordiques où 80% des habitants sont formés aux premiers secours, en France nous ne sommes que 20% à avoir une connaissance de ces gestes.

► Dans le dernier rapport du Service Départemental d'Incendie et de Secours, en 2020, il fallait entre l'appel pour une urgence et l'arrivée des secours sur notre commune, un délai de 14 minutes.

Il y a quelques semaines, nous avons sollicité les Senlissois pour se porter volontaires et participer à une formation pour comprendre le maniement du défibrillateur. Dans le cas d'un accident cardiovasculaire, les 3 premières minutes sont déterminantes.

par Lauri BOUNATIROU

Si vous avez de l'aide autour de vous, la récupération du défibrillateur en sera facilitée, vous permettant en parallèle de commencer le massage cardiaque.

Deux formations ont eu lieu pour apprendre l'utilisation de l'outil et les bases en cas d'accident cardiovasculaire. Employés communaux, élus et habitants ont participé. De l'avis de tous, cette formation a été efficace.

Une formation d'une journée va avoir lieu. Elle passera en revue le b.a-ba des gestes qui sauvent.

Les places seront limitées et l'engagement à participer à la totalité de la formation requis.

Vous pouvez nous écrire en mairie pour vous signaler comme futur volontaire.



Photo A.Leroy

par Lauri BOUNATIROU

Le projet d'aménagement sécurité est lancé

Un premier atelier participatif a eu lieu il y a quelques mois pour des Senlissois souhaitant s'exprimer et partager leurs avis ; le projet d'aménagement sécurité de Senlis est lancé avec comme focus le trafic routier, la sécurité des habitants, des piétons et le traitement des nuisances liées aux véhicules toujours plus nombreux.

Un projet global a été présenté et amendé en commission communale fin mars. Afin de se faire aider par des spécialistes de l'aménagement, Ingéniery, l'agence du Département des Yvelines chargée d'accompagner les communes dans leurs projets.

Que cela concerne le bourg de Senlis, celui de Garnes ou les hameaux, les problématiques sont nombreuses : Senlis est traversée par des départementales à fort usage et le week-end le besoin des Franciliens de s'évader ne fait que grandir. Malgré une forte implication des forces de gendarmerie, la situation ne fait qu'empirer et l'après-COVID-19 verra s'accroître ces nuisances.

Ce schéma directeur a pour objectif déjà de faire de Senlis et Garnes un tout, sans oublier la Mare Plate et le hameau de la Barre. Près de 40 propositions concrètes ont été faites : le besoin d'une liaison douce entre Garnes/Senlis et Dampierre

en Yvelines, une chicane pour ralentir le trafic devant l'école et pousser les camions pressés à emprunter d'autres axes ; tout a été passé en revue, décortiqué, identifié...

Le rôle d'un élu, d'une commission est de faire des propositions. Les spécialistes et techniciens entrent alors dans la danse. Les contraintes sont fortes, la Direction des Routes privilégie la fluidité du trafic. Mais comment pourrions-nous accepter que depuis 2016, date de mise en place du radar pédagogique en zone communale à Garnes, près de 6000 automobilistes étaient en excès de vitesse de 2 fois la vitesse autorisée, dont plus de 1000 véhicules entre 120 et 159 km/h !

Non, le Maire ne peut pas tout faire ! Enfin si, il peut décider d'une installation interdite dans sa commune et si un accident grave survient, les assureurs (...) ne rateront pas cette erreur et la collectivité payera.

Combien de temps faudra-t-il pour arriver à des solutions ? Si nous regardons vers Dampierre, entre le moment où l'agence départementale Ingéniery a commencé à les accompagner dans leurs projets de réaménagement routier et le rendu final, il a fallu plus de 3 ans. Le PNR, la Direction des Routes, un cabinet d'étude, l'implication

des élus et l'adhésion des habitants ont été nécessaires.

Toujours en action, nous avons finalement obtenu un radar méduse en test national installé à Garnes fin mars. Les résultats sont éloquentes sur l'impact du bruit. Plus du quart des véhicules génèrent des bruits supérieurs à 80 décibels, ce qui est considérable.

En attendant, avec Claude Benmussa et toute l'équipe, nous décuplons nos efforts. Ainsi, le maire de notre commune a sollicité l'organisation d'une réunion avec tous les maires de la CCHVC sous l'égide de sa présidente. Sont attendus, notre député, notre sénateur, la sous-préfète, le président du PNR, le directeur Mobilités du Département, la gendarmerie, les pompiers, pour que des solutions soient trouvées rapidement.

TV, Presse, pouvoirs politiques, tous les moyens sont en action. Nous voulons des aménagements, pour casser les vitesses et réduire les nuisances (...), faire que notre commune ne soit plus un couloir de traversée pour les pressés de la semaine ou les motards en besoin d'expérience de mort imminente. Le projet est donc lancé. Vous pouvez compter sur notre très forte implication et notre détermination.

Installation du radar méduse à Senlis



Photo L. Bounatirou



ASSEMBLÉE DES JEUNES

par Delphine RÉAU

Malgré le contexte sanitaire actuel, nous avons pu créer l'Assemblée des Jeunes (AJ) de Senlis grâce à l'engagement de huit jeunes Senlissais ! Nous n'avons pas eu besoin de faire appel au tirage au sort car nous avons donné la possibilité à 12 jeunes Senlissais de faire partie de l'AJ.

Nous profitons donc de ce nouveau numéro de SenlisMag' pour vous présenter les membres de l'AJ de notre village. Merci à eux pour leur engagement, leur souhait de donner du temps, des idées et du dynamisme à Senlis !

Inès DANOIS-LEROUX



« Je veux apporter ma contribution à des changements dans mon village. Je trouve que l'Assemblée des Jeunes est une bonne idée. »

Amadéo VIRGILI



« Je veux participer à la vie du village. »

Clément ALIX



« Je souhaite mettre mes idées au service de la commune de Senlis pour en faire un lieu de vie toujours plus attractif. »

Anaëlle PIERRE



« Je suis motivée pour participer à ce nouveau projet, qui permettra de créer ensemble de nouvelles activités pour tous. »

Mathurin GERBI



« J'ai hâte de rencontrer d'autres Senlissais et de partager mes idées. »

Charlotte BOUNATIROU



« Faire de notre assemblée le porte-parole des jeunes. »

Lilou CHAPUY



« Je souhaitais devenir membre de l'AJ de Senlis pour mener des projets en équipe visant l'amélioration de la vie quotidienne dans notre village. »

Lila DOLISI



« En tant que jeune citoyenne de la commune, je souhaite m'investir dans cette assemblée sur plusieurs sujets : établir une communication entre les jeunes du village, organiser avec eux dans le respect des règles sanitaires des ateliers créatifs (photo, dessin, écriture), aider ensemble les anciens de Senlis quand ils sont isolés, réfléchir à des solutions pour l'environnement au niveau du village. »

Comment l'AJ va-t-elle commencer à faire des propositions ? En attendant de pouvoir se rencontrer en présentiel, nous avons proposé aux membres de l'AJ de se réunir en visio pour commencer à travailler sur leurs projets avant de les proposer au conseil municipal de Senlis.

En conclusion, dès que les conditions le permettront, nous nous réunirons à la mairie pour installer officiellement l'AJ ! Merci aux membres de l'AJ pour leur enthousiasme et leur motivation ! Nous sommes impatients de pouvoir travailler à vos côtés afin d'apporter de la fraîcheur et des idées nouvelles à notre belle commune !

photos publiées avec l'accord des représentants légaux

AILLEURS C'EST ICI



Senlis est dans le Parc !

par Arnaud LEROY

Notre beau village de Senlis est au cœur du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Environnement privilégié et protégé, c'est une chance d'y appartenir. Découvrons-le !

Les Parcs naturels régionaux ont été créés afin de protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités et d'y organiser un développement durable dans le respect et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, préservation des richesses. Espace ouvert à tous, un PNR regroupe un ensemble de sites remarquables naturels, culturels ou historiques. Il ne s'agit pas d'une base de loisirs ou d'un musée, mais bien d'un secteur habité qui évolue avec le temps !

Créé en 1985, le **PNR de la Haute Vallée de Chevreuse** se situe tout près de Paris et en limite de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Un brin de campagne proche de la ville en somme !

La Haute Vallée de Chevreuse est une région à dominante rurale parmi les plus belles mais aussi les plus prisées d'Île-de-France. Le PNR est composé de 53 communes et pas moins de 114 000 habitants. Le parc est financé principalement par la Région, les communes, les partenaires et l'état.

Les instances du parc

- Le président, Yves Vandewalle
- Le bureau, dont fait partie notre maire
- Le comité syndical
- Les 8 commissions : éducation à l'environnement et au territoire, patrimoine et culture, architecture urbanisme paysage, agriculture, biodiversité et environnement, développement

économique et énergie, tourisme liaisons douces déplacements, communication et animation.

- L'équipe technique : 35 techniciens, animateurs et gestionnaires.

Le parc au service des collectivités

Le parc apporte son aide et son soutien aux collectivités sur différentes thématiques :

Urbanisme, architecture et paysage : suivi des PLU, accompagnement pour les aménagements communaux, conseils architecturaux (publics et individuels)...

Développement économique : aides à l'installation et à la modernisation d'artisans, bourse aux locaux, financement participatif de projet, appui aux filières courtes.

Culture : aide aux projets culturels, projets artistiques

Énergie : suivi et réduction des consommations, travaux d'isolation, éclairage public économe, énergie renouvelable

Éducation : accompagnement de projets scolaires, soutien aux projets jeunesse

Le parc réalise des études, conseils et diagnostics, visites de terrain pour le compte des collectivités et acteurs locaux que ce soit dans les domaines de la nature, patrimoine, tourisme/mobilité ou agriculture.

Soutien du parc pour Senlis

Senlis sollicitera l'aide du Parc pour :

- l'extinction nocturne : remplacement des candélabres existants par des candélabres à LED afin d'optimiser la consommation énergétique de notre éclairage.

- l'installation de nichoirs à mésanges, prédateurs redoutables des chenilles processionnaires.

De manière plus globale et prospective, le parc élaborera une charte d'aménagement du site des Vaux de Cernay et sera l'acteur majeur de sa transformation.

Continuons à enrichir, développer et promouvoir le beau parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse ! Parce qu'il est protégé, respectons-le !

Le PNR en chiffres

- 34 sites classés et inscrits
- 1743 édifices patrimoniaux
- 1852 espèces protégées
- 250 km de rivières
- 53 communes
- 64 616 hectares de superficie
- 44% de forêt
- 273 agriculteurs
- 42% de surface agricole
- +10 000 entreprises et commerces
- 114 000 habitants
- 750 km de chemins balisés
- 190 km de pistes cyclables et liaisons douces

+d'infos :

www.parc-naturel-chevreuse.fr

[parcnaturelchevreuse](https://www.facebook.com/parcnaturelchevreuse)

Photo A.Leroy





par Arnaud LEROY

Senlisse s'est équipée d'un nouvel outil d'information descendante : Illiwap ! Plus besoin d'aller à l'information, l'information vient à vous : suivez en temps réel la vie senlissoise à l'aide de l'application Illiwap. Evénements, réunions, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo... toutes les infos sur votre smartphone en seulement 3 étapes. L'application ne récolte aucune information personnelle. Une fois inscrit sur la plateforme, les actualités sont diffusées directement sur le téléphone sous forme de notification push. Inscrivez vous !

Téléchargez l'application gratuite



COVID-19 : la vaccination s'organise pour Senlisse

par Monique LE ROY

La Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse a organisé la vaccination contre la COVID-19 depuis la mi-janvier. La ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse s'est portée volontaire pour ouvrir un centre de vaccination à l'espace Jean Racine afin de lutter contre cette pandémie. Celui-ci a été opérationnel dès le 18 janvier 2021. Le quota de vaccins distribués a été défini par l'état et 70 personnels de santé ont été mobilisés. Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h en continu.

À Senlisse, notre doyenne Simone Duffoug, a été la première à se faire vacciner, en présence des VIP et de notre maire.

C'est à raison de 6 créneaux par semaine que les personnes âgées de 75 ans et plus dans un 1^{er} temps, ont pu bénéficier de leur première injection, suivie 4 semaines plus tard de leur 2^{ème} injection. Fin mars, 2^{ème} étape : place aux 70/75 ans, qui ont tous été vaccinés.

Une organisation sans faille menée par la mairie de Senlisse, qui s'est rapprochée de chacun soit pour les inscrire au centre de vaccination de Saint-Rémy (quelques places seulement), soit pour les orienter vers le vaccinodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines récemment ouvert.

À ce jour, toutes les personnes de 70 ans et plus qui le souhaitent ont reçu leur 1^{ère} dose, ce qui représente environ 15% des Senlissois !

Un grand merci à Saint-Rémy et à Saint-Quentin. De nombreux Senlissois nous ont fait part de leur satisfaction en mettant en avant l'accueil par le personnel de santé, l'organisation (pas d'attente à St Rémy) et la gestion de la mairie, proche de ses administrés en cette période difficile pour tous.

L'école connectée

par Monique LE ROY

De nouveaux ordinateurs : la mairie a acheté 2 nouveaux ordinateurs pour l'école. Reliés aux tableaux numériques présents dans les 2 classes, ils permettront aux maîtresses plus de facilité et de souplesse dans l'enseignement. L'un des deux ordinateurs renouvelés a été récupéré pour le bureau de la directrice, après remise à niveau.

Une montée en débit : le câblage de l'école pour améliorer la connexion internet est prévu prochainement. En attendant, l'école a été raccordée sur la fibre de la mairie pour en augmenter le débit. Une solution temporaire efficace qui donne pleine satisfaction !

Un peu de sport : du matériel pour l'éducation physique a été acheté pour 860 €.

Changement de direction : Mme Pavlowski, directrice de l'école jusqu'aux vacances de Noël a été remplacée par Mme Thorin, qui assurera la direction jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Élections régionales et départementales 20 et 27 juin 2021

par Arnaud LEROY

Les élections régionales françaises de 2021 doivent avoir lieu en même temps que les élections départementales afin de renouveler les 17 conseils régionaux de France. En raison de la pandémie de la COVID-19, les élections initialement programmées en mars ont été repoussées aux 20 et 27 juin 2021 (revoiture de par le gouvernement).

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

listes électorales



inscription



Photo A.Leroy

Du pain frais à toute heure !

par Marie-Philomène TAVARES et Sylvie DEMOUZON

Un vif succès pour la machine à pain ! Installée peu avant Noël, elle permet d'avoir des baguettes fraîches de proximité 24 h/24 7 j/7. Votre distributeur est alimenté par la **boulangerie des Six Moulins de Bullion**. Relié par un système de télémétrie, la boulangerie est informée en temps réel de la nécessité d'approvisionnement.

Le quotidien des Senlissois, des plus jeunes aux plus anciens, est facilité en leur évitant de se déplacer. Plus la peine de courir le mercredi et pendant les périodes de congés votre distributeur de proximité est là !

Le retour des Senlissois est très positif : « Le pain est très bon et j'apprécie l'usage de la carte bancaire ».

À terme, il sera possible de commander des viennoiseries et pains spéciaux qui seront livrés à domicile.

Fermes & Clic produits locaux en ligne

par Marie-Philomène TAVARES



Plusieurs producteurs situés sur diverses communes, dont Senlisse, ont décidé de collaborer et de proposer aux consommateurs du territoire une offre de produits locaux diversifiée et accessible. Fermes & Clic est le nom de la société dans laquelle ils ont investi. Afin de répondre aux attentes des consommateurs dont le temps est compté entre vie professionnelle et familiale, loisirs et impératifs, les associés ont privilégié la praticité : le service en ligne. Ainsi, le site www.fermesandclic.fr permet aux habitants désireux de consommer des produits sains et locaux de commander un panier de produits en ligne, 7 j/7 et 24 h/24.

Plusieurs points et créneaux de retrait sont proposés, et les producteurs ouvrent leurs portes aux personnes désireuses de retirer leurs commandes directement chez eux.

À Senlisse, Ferme des Prés de Garnes (30, rue de la Cour Senlisse) : mercredis et vendredis entre 15 h et 18 h, et samedis de 9 h à 12 h.

francois.petit@terresdegarnes.fr

Principales décisions des conseils municipaux

par Marie-Philomène TAVARES

Retrouvez toutes ces actualités sur le site www.senlisse.fr

Délibérations approuvées depuis décembre 2020 : Malgré la crise sanitaire de la COVID-19, la vie municipale continue. Les conseils municipaux s'adaptent et se déroulent en visio. Accessibles au public, les liens d'accès sont publiés sur le site internet de la mairie et sur l'application d'information en temps réel de la mairie : Illiwap.

- Prolongation d'adhésion au SIRSEM (Syndicat Intercommunal pour le Restaurant Scolaire et l'École Maternelle) de Dampierre-en-Yvelines
- Adhésion au dispositif département de téléassistance dans le cadre de maintien des personnes âgées et/ou handicapées
- Mise en place du dispositif de dématérialisation des actes
- Marché de travaux d'extension et de fermeture du préau
- Adhésion à la charte « 0 phyto » du PNR
- Décision modificative n°1 du budget 2020
- Autorisations de demandes de subventions
- Validation du Compte de gestion 2020 du Comptable du Trésor, approbation des comptes administratifs 2020 et du budget primitif 2021 de la commune
- Affectation des résultats 2020
- Vote des subventions aux associations
- Fixation des taux d'imposition 2021 (taxe d'impôt direct) : pas d'augmentation
- Accord de principe pour la création du réseau d'assainissement du bourg de Garnes.

Des fruits et légumes comme on veut, quand on veut



par Dionisa LEROUX

PanierBio, c'est :
 ✿ de la culture locale, mais aussi des fruits et légumes bio issus des meilleurs terroirs.
 ✿ un panier préparé selon les besoins de chacun pour la semaine, toute l'année.
 ✿ pouvoir récupérer sa commande à Senlisse, à midi comme à minuit.
 C'est simple, pratique, et ça fait 20 ans que ça dure !

contactez Nicolas au 01 30 52 50 64
www.panierbio.fr



Course cycliste Paris-Nice

par Arnaud LEROY et Lauri BOUNATIROU

Senlisse au cœur de l'action

La course cycliste Paris-Nice a traversé Senlisse à deux reprises le 7 mars dernier.

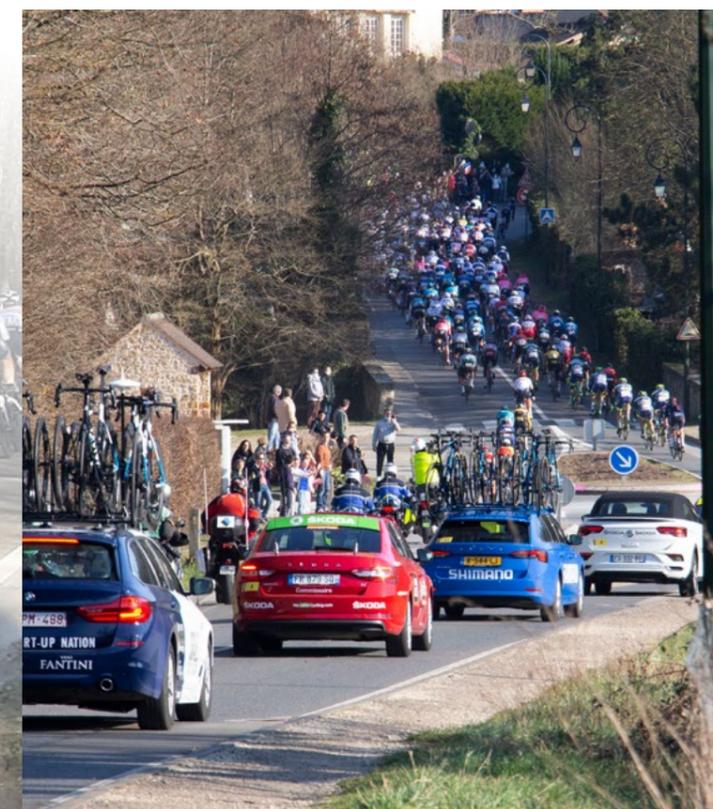
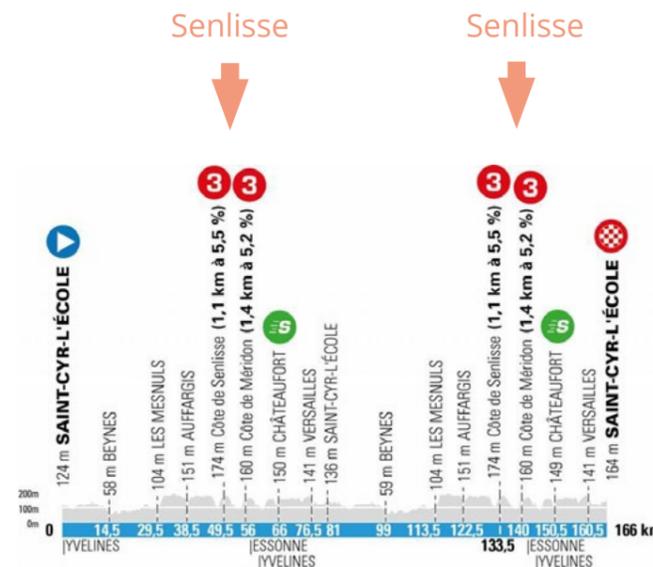
Une étape importante comprenant la côte de Senlisse : **1100 mètres de montée à 5,5%, catégorie 3.**

Un évènement sportif, fédérateur, rassemblant petits et grands dans une ambiance conviviale et joyeuse !

Bon nombre de Senlissais étaient réunis cet après-midi-là pour acclamer les coureurs.

Merci aux Senlissais volontaires et aux élus qui étaient là pour sécuriser l'évènement. De l'avis des Senlissais, une bonne communication en amont pour informer des restrictions, et une bonne gestion communale pendant l'évènement par l'équipe sur le terrain.

Retour en image !



depuis 1933

Paris-Nice est une course cycliste française à étapes professionnelle. Créée en 1933, elle a lieu au mois de mars pendant huit jours, ce qui en fait la première course par étapes majeure de l'année en Europe.

Photos L. Bounatirou



Bienvenue aux nouveaux

par Delphine RÉAU et Dionisia LEROUX

Continuons notre tour d'horizon des nouveaux Senlissais (courant 2020) en leur donnant la parole.

« Senlissais depuis quelques mois, quel est votre ressenti sur cette nouvelle vie, dans un petit village ? »

Jean-Michel et Marie



Photo D. Réau

Le plaisir d'être au cœur de la nature, d'entendre les oiseaux, d'avoir du terrain et de belles perspectives visuelles sur la vallée est pour nous un véritable bonheur. Le contexte sanitaire actuel et l'absence de commerces ne nous ont pas permis de prendre contact avec beaucoup de Senlissais sauf nos proches voisins avec qui nous avons pu échanger pour notre plus grande joie.

L'importance de la mairie comme point d'information nous semble essentiel. En effet, lorsque nous avons eu besoin de conseils pour la rénovation de notre toit ou pour obtenir les coordonnées d'une femme de ménage, les élus de la mairie de Senlisse nous ont accompagnés avec bienveillance et efficacité. Autre service très pratique que nous apprécions depuis son installation, le distributeur de baguettes !

Nous avons été quelques peu surpris par la densité de la circulation notamment avec la présence de nombreuses motos et voitures sportives qui, souvent, roulent beaucoup trop vite.

A côté de cela, nous avons ressenti une forme d'isolement qui n'est pas pour nous déplaire. En effet, Garnes est un peu excentré par rapport au bourg d'où ce sentiment d'éloignement probablement accentué par la grandeur de notre terrain.

Tout cela ne manque pas de charme et nous sommes ravis de faire partie de ce beau village !

La famille De Verdun

Nous sommes très heureux d'habiter à Senlisse. Nous avons été très bien accueillis et le village est très beau. Nous avons découvert Senlisse lors de promenades dans la région.

Octavie et Edmond De Verdun
Et leurs enfants : Stanislas (6 ans), Honorine (5 ans), Aliénor (3 ans et demi) et Théodore (1 an et demi)



Photo D. Leroux



Dépôt sauvage inadmissible !

par S. DEMOUZON
Le 8 mars, la Mairie a constaté ce dépôt sauvage : route des Franchises sur le site des Maréchaux. L'ONF a été prévenu et a fait le nécessaire pour enlever ces déchets dont, notamment, des plaques de fibrociment.

Vous avez la parole

Un sujet vous tient à cœur ? Vous souhaitez aborder une thématique dans notre journal ? **Nous vous offrons la possibilité de participer à la rédaction du SenlisseMag'.** N'hésitez pas à nous contacter et faire vos propositions.

ideesenlisse@gmail.com



Simone Duffoug notre doyenne bon pied bon œil

par Myriam BARREAU et Madeleine BOURDOISEAU

Elle aura 99 ans le 13 août. Et pour son âge, **Simone Duffoug, notre doyenne**, a l'esprit vif et des souvenirs plein la tête. Avec Raymond son mari, elle est arrivée à Senlisse il y a cinquante deux ans...

SD : Le 22 juillet 1969 précisément. C'était le lendemain du jour où Neil Armstrong a marché sur la Lune... Difficile d'oublier cette date ! Nous arrivions de Paris, où je travaillais à la Sécurité Sociale et où j'allais applaudir Yves Montand, Jacques Brel, Léo Ferré...

MB : Les grands de cette époque !

SD : J'aime les chansons à texte ; par contre, les chansons actuelles ne m'emballent pas. »

Simone est née en Charente maritime. Elle a vécu toute son enfance à Migron, un petit village où ses parents étaient boulangers.

SD : Le dimanche, on se levait tôt, avec ma sœur, pour les aider à préparer les brioches et les viennoiseries. J'aimais beaucoup cela. À cette époque, on n'avait pas beaucoup de jouets, mais j'avais une jolie poupée et beaucoup d'imagination... Et puis j'aimais lire - j'aime toujours ça ! J'allais à l'école communale, une classe unique de cinquante élèves, et une seule institutrice. À cette époque, les écoliers portaient un sarrau - une blouse. J'ai eu mon certificat d'études et je suis allée à Saintes, où j'ai eu mon Brevet supérieur. J'aurais pu enseigner, mais je n'en avais pas envie et je suis restée à la boulangerie avec mes parents.

MB : Et puis vous avez quitté la boulangerie...

SD : J'ai travaillé un temps avec un inspecteur du travail à Saintes, et je me suis mariée, Claudine est née... Nous sommes partis à Paris et en 1969, nous voilà à Senlisse. Aucun confort, mais un beau jardin et une vue superbe. Comme mon mari était peintre en bâtiment, il a beaucoup travaillé dans la maison. Il est mort dix ans après notre arrivée à Senlisse.

Simone Duffoug évoque avec beaucoup d'émotion sa vie à Senlisse, son travail à la sécurité sociale, ses voisins, les deux auberges, le Gros Marronnier, le Pont hardi, et la petite épicerie où elle se rendait en vélo, aujourd'hui malheureusement disparues, son passage à la municipalité, l'école qui a failli

fermer... Elle nous confie aussi qu'elle vit assez bien cette crise sanitaire, car elle est entourée par sa famille. Sa petite-fille et son mari, son arrière-petit-fils sont venus vivre chez elle lors du premier confinement, c'est un grand bonheur qui donne beaucoup de joie, de sérénité à Simone.

SD : Mon arrière-petit-fils, c'est mon amour.

MB : Et la vieillesse ?

SD : Ce n'est pas toujours drôle, c'est un naufrage, comme disait de Gaulle. On se traîne, on doit tenir le bras de quelqu'un pour se balader, marcher avec une canne, les douleurs... Mais je me débrouille quand même pas mal au quotidien. Je joue au Scrabble en ligne sur ma tablette, j'utilise des applications sur mon téléphone, je lis le Monde sur mon smartphone et je fais des visios WhatsApp avec ma sœur de Montpellier et mon petit-fils qui habite à Bali. Je dévore les livres et j'attends avec impatience les nouveaux bancs dans Senlisse pour faciliter mes balades !



Photos : R. Garnot

Simone DUFFOUG et son arrière-petit-fils Amadéo

Simone Duffoug aura donc 99 ans au mois d'août et entamera sa route vers les cent ans.

Bonne route, Simone !

NUMÉROS UTILES



GENDARMERIE : 17
ou 01 30 52 15 48

POMPIERS : 18
ou 01 30 07 35 50

SAMU : 15

SOS Médecins : 36 24

Violences Femmes Info : 39 19

Solidarité vieillesse : 39 77

Dépannage ENEDIS : 0972 675 078

Dépannage SUEZ : 0977 401 142

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646
CPAM 78085 Yvelines cedex 9

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

Drogue Info Service : 08 00 23 13 13

Urgences vétérinaires : 3115

Votre mairie



01 30 52 50 71
Fax : 01 30 47 50 96



mairie.senlisse@orange.fr



www.senlisse.fr



Ouverture au public :
mercredi 16 h - 19 h
samedi 10 h - 12 h
Permanence des élus :
samedi 10 h - 12 h